



## **Pourquoi faire passer le Brevet de Randonneur de Bronze à ses cavaliers ?**

**Une progression récompensée :** un programme adapté à la pratique de l'équitation en extérieur et une progression balisée par des diplômes spécifiques et des insignes dédiés inciteront vos cavaliers à se former et se perfectionner.

Remettez ces insignes et diplômes lors d'une cérémonie ou à la fin de la randonnée pour apporter à votre structure toujours plus de convivialité et ainsi **fidéliser vos cavaliers**.

**Plus de sécurité :** adaptés aux besoins du cavalier d'extérieur, les Brevets de Randonneur apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, la faune et la flore, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur. Ainsi, **vos cavaliers seront plus autonomes et les parents rassurés...**

**Passerelle entre Galop® et Randonnée :** le Brevet de Randonneur de Bronze équivaut au **Galop® 2 de Pleine Nature, assorti de 4 journées de randonnée** validées sur le carnet de randonnée électronique.

Ainsi, pour les titulaires du Galop® 2 de Pleine Nature, la saisie de 4 journées de randonnées sur leur carnet électronique entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze. Réciproquement, pour les titulaires d'un carnet de randonnées électronique comportant 4 jours de randonnées minimum, la validation du Galop® 2 de Pleine Nature entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze.



© E.Minodier

## Comment faire passer le Brevet de Randonneur de Bronze ?

**En quoi consiste l'examen :** les Brevets de Randonneurs reconnaissent la capacité du cavalier à participer à des randonnées encadrées ou à voyager en autonomie. Ils se déclinent en **trois niveaux** : Brevet de Randonneur de *Bronze*, d'*Argent* et d'*Or*. Le Brevet de Randonneur de Bronze accompagne vos cavaliers dans leurs premiers pas de randonneur et valide leur capacité à participer à des activités encadrées - sorties, promenades, courtes randonnées.

Le programme et les épreuves de l'examen se composent de trois grandes parties :

- connaissances du cheval
- équitation
- connaissances de l'environnement et de la pratique en extérieur

**Comment valider le Brevet de Randonneur de Bronze :** la validation du Brevet de Randonneur de Bronze est similaire à la démarche effectuée pour la validation des Galops®. Tout club ou association adhérant à la FFE peut organiser des sessions d'examen.

Les examinateurs doivent être titulaires de la licence FFE de l'année en cours et d'un code d'examineur valide. L'organisateur saisit les résultats de la session sur ffe.com, dans la rubrique Saisie de Galops ® dans un délai maximum de 8 jours après la date de l'examen.



© E.Minodier

Commandez les insignes sur [ffe.com/boutique](http://ffe.com/boutique)

Prix : 3€ à l'unité ou 25€ le lot de 10 insignes.



Retrouvez le programme complet du Brevet de Randonneur de Bronze sur [ffe.com/Formations/Diplomes-de-cavalier-de-la-FFE](http://ffe.com/Formations/Diplomes-de-cavalier-de-la-FFE)

### Contact

FFE Tourisme  
02 54 94 46 00  
[tourisme@ffe.com](mailto:tourisme@ffe.com)